



Éducation
internationale



**PROGRAMME DE BOURSES POUR DE COURTS SÉJOURS
À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC À L'INTENTION DES ÉLÈVES
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

GUIDE POUR LE DÉPÔT D'UN PROJET
Programme financé par le
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Éducation internationale met à votre disposition ce guide afin de vous aider à présenter votre projet dans le cadre du *Programme de bourses pour de courts séjours à l'extérieur du Québec à l'intention des élèves de la formation professionnelle*. Nous vous invitons à en prendre connaissance afin de savoir comment constituer votre dossier.

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
Présentation d'Éducation internationale	3
Mission d'Éducation internationale	3
Objectifs du programme de bourses	3
Financement du programme.....	4
Clientèle visée.....	4
Montant de la bourse et durée du séjour.....	4
Conditions d'admissibilité	4
Assurances.....	6
DESCRIPTION ET CONSEILS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE DU DOSSIER DE DÉPÔT DU PROJET	6
Date de la réalisation du projet	6
Région du monde visée par le projet	6
Renseignements sur les participants	6
Description du projet	6
Description des objectifs professionnels et des compétences	7
Pertinence, valeur ajoutée et retombées du projet	7
Portrait des activités de préparation	7
Expérience de l'accompagnateur ou de l'accompagnatrice à l'extérieur du Québec	7
DESCRIPTION ET CONSEILS POUR COMPLÉTER LES ANNEXES	8
Annexe 1 : Programme de séjour	8
Annexe 2 : Grille budgétaire	8
Annexe 3 : Lettre ou courriel d'appui du ou des partenaires à l'extérieur du Québec.....	8
DÉPÔT D'UN PROJET ET SÉLECTION	9
Date de dépôt.....	9
Envoi du dossier.....	9
Critères d'évaluation et de sélection des projets.....	9
Réponse du comité de sélection.....	10
Conseils pour présenter un dossier de meilleure qualité	10
RAPPORT D'UTILISATION DE LA SUBVENTION	11
COORDONNÉES UTILES	11
AIDE-MÉMOIRE	12
Tableau des critères d'admissibilité	12
Tableau des critères d'évaluation.....	13

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PRÉSENTATION D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Créée en 2001, Éducation internationale est une coopérative de services de développement et d'échanges en éducation. En créant notre coopérative, les commissions scolaires et les organismes du milieu de l'éducation du Québec se sont dotés d'un guichet unique pour ouvrir le réseau scolaire québécois vers l'international et pour aider leurs élèves à devenir des citoyens du monde. Éducation internationale a reçu le mandat de coordonner l'internationalisation du réseau des commissions scolaires du Québec.

Les services de notre coopérative sont orientés sur les quatre axes de la stratégie d'internationalisation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :

- Intégrer une dimension internationale dans le contenu des programmes
- Accroître et faciliter la mobilité des personnes et des connaissances
- Exporter le savoir-faire québécois
- Assurer une représentation sur la scène internationale

Éducation internationale contribue à sensibiliser les élèves québécois à la réalité internationale et soutient les activités à caractère international de ses membres. Il s'agit entre autres d'échanges entre élèves, d'échanges entre enseignants, de jumelages d'écoles, de recrutement et de scolarisation d'élèves étrangers, de production de guides, de formations, de financement de missions de développement, d'exportation du savoir-faire et de représentation sur la scène internationale.

Pour tous les partenaires, collaborer avec Éducation internationale, c'est bénéficier des 150 ans d'expertise de nos membres et avoir accès au plus grand regroupement de professionnels du milieu de l'éducation au Québec.

MISSION D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Offrir et coordonner des services de qualité permettant de réunir, d'appuyer et de représenter ses membres dans leurs activités d'internationalisation de l'éducation.

OBJECTIFS DU PROGRAMME DE BOURSES

Le Programme de bourses pour de courts séjours à l'extérieur du Québec à l'intention des élèves en formation professionnelle a pour objectif de :

- permettre aux élèves québécois de développer leurs compétences et leurs habiletés à réussir dans un contexte international;
- développer une sensibilité interculturelle;
- progresser dans l'apprentissage d'une langue seconde ou tierce.

La participation à ce programme favorise également le développement des élèves sur le plan de la réussite scolaire, de l'orientation scolaire et professionnelle et des aptitudes personnelles.

Ce programme permet d'appuyer les commissions scolaires et les écoles gouvernementales dans l'atteinte de leur objectif d'internationalisation de l'éducation.

FINANCEMENT DU PROGRAMME

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a mandaté Éducation internationale pour effectuer la gestion de ce programme. Le budget annuel de ce programme est de trois cent cinquante mille dollars.

CLIENTÈLE VISÉE

Ce programme s'adresse aux commissions scolaires et aux écoles gouvernementales qui souhaitent mettre sur pied des projets de mobilité étudiante visant des élèves québécois inscrits à temps plein dans un programme de formation professionnelle ou dans une attestation de spécialisation et qui souhaitent compléter une partie de leur formation à l'extérieur du Québec.

En vertu de ce programme, la définition d'un élève québécois est la même que celle utilisée dans le Règlement sur la définition de résident du Québec.

MONTANT DE LA BOURSE ET DURÉE DU SÉJOUR

Le financement versé à la commission scolaire ou à l'école gouvernementale servira exclusivement aux paiements des frais de transport, d'hébergement et de restauration des élèves lors de leurs séjours à l'extérieur du Québec.

Le séjour à l'extérieur du Québec doit être d'un minimum de 10 jours (nombre de journées consacrées à la réalisation du projet) et d'un maximum de trois mois.

Le montant alloué est constitué d'une allocation de base de 500 \$, à laquelle s'ajoute une allocation de séjour de 250 \$ par semaine, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ pour la bourse totale.

Ainsi, selon le nombre de journées consacrées, les montants maximum par élève vont comme suit :

- De 10 à 20 jours : 1 000 \$
- De 21 à 27 jours : 1 250 \$
- De 28 à 34 jours : 1 500 \$
- De 35 à 41 jours : 1 750 \$
- Plus de 42 jours : 2 000 \$

Éducation internationale peut choisir d'allouer des montants inférieurs à ces maxima en fonction de la taille des groupes.

Dans le cas de séjours de groupes, les frais d'un ou de deux accompagnateurs pourront être couverts selon les mêmes barèmes que ceux utilisés pour les bourses allouées aux élèves. Un maximum de deux accompagnateurs par projet peut être financé dans le cadre de ce programme. Il revient à Éducation internationale de déterminer le nombre d'accompagnateurs en fonction de la nature des projets déposés.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Vous devez vous assurer de l'admissibilité de votre projet avant de soumettre une demande de subvention dans le cadre du *Programme de bourses pour de courts séjours à l'extérieur du Québec à l'intention des élèves de la formation professionnelle*.

- Une commission scolaire ou une école gouvernementale peut soumettre plus d'un projet dans le cadre de ce programme.

- **Il n'y a pas de minimum ou de maximum de nombre d'élèves par projet déposé pour être admissible au financement du programme.**
- Le séjour est d'une durée d'au moins **10 jours (nombre de journées consacrées à la réalisation du projet)** et d'au plus trois mois.
- Le séjour doit se dérouler à l'extérieur du Québec ; les provinces ou territoires du Canada sont admissibles au même titre que les projets internationaux.
- Seuls les élèves inscrits à temps plein dans un programme menant à l'obtention d'un DEP ou d'une ASP sont admissibles à une bourse.
- Au moins la moitié des unités du programme d'études doivent au préalable avoir été complétées au Québec.
- La formation acquise à l'extérieur du Québec devra mener à l'obtention d'un nombre d'unités dans le programme en cours à l'établissement d'attache, équivalant à une formation à temps plein; ou à la mention, sur le bulletin, d'un nombre d'heures réalisées en entreprise, dans le cas des élèves en alternance travail-études
- Les activités complétées à l'extérieur du Québec seront acceptées comme équivalence aux fins d'obtention du diplôme postulé.
- Le budget du projet devra comprendre une contribution minimale de 10 % de la valeur globale du projet de mobilité étudiante provenant d'autres fonds que du programme. Cette contribution doit être détaillée dans la grille budgétaire du projet.
- Le séjour doit être sécuritaire. **Attention, les aspects sécuritaires des séjours à l'extérieur du Québec dans le domaine de la santé et de la construction sont particulièrement importants.** Les mesures prévues pour assurer la sécurité et des pratiques sécuritaires en soins infirmiers et construction doivent être précisées par le centre de formation professionnelle. L'assurance responsabilité civile devra offrir une couverture adéquate pour ce type d'activités.
- Les projets devront être complétés au plus tard le 31 août.
- Le dossier doit être complet et signé, incluant le formulaire de demande de subvention entièrement rempli et les annexes.
- La demande de bourse doit être déposée avant le début de réalisation du projet, et avant la date limite du concours.

IMPORTANT

Nous vous invitons à déposer vos demandes de financements aux dates de tombées suivantes : 31 octobre 2020 et 15 février 2021.

En lien avec la situation du COVID19, aucune demande de financement pour un projet ne sera traitée par Éducation internationale tant que l'avertissement aux voyageurs de niveau 3 sera émis par [le gouvernement du Canada](#) (éviter tout voyage non-essentiel) pour tous les pays étrangers. Aucune sélection ni financement de projet ne sera possible dans ce cadre.

Toutefois, si l'avertissement aux voyageurs de niveau 3 du [gouvernement du Canada](#) (éviter tout voyage non-essentiel) est levée pour votre destination avant le 15 février 2021, Éducation internationale procédera au traitement et à l'évaluation de votre projet et vous tiendra informé. En cas de sélection et de financement de votre projet, le centre de services scolaires et le centre de formation professionnelle devront s'engager à ne pas réaliser le projet à l'étranger si un avertissement aux voyageurs de niveau 3 est de nouveau émis pour cette destination au moment du déroulement du projet. Ils devront s'engager à rembourser le montant de la subvention s'ils désirent réaliser le projet malgré cet avertissement.

En cas de déplacement dans une autre province canadienne, il est de votre responsabilité de vous informer sur les restrictions d'entrée sur le territoire mis en place par l'autre province.

Afin de vous aider à valider votre admissibilité et à identifier les documents essentiels au dépôt d'une demande, une grille intitulée *Tableau des critères d'admissibilité* est mise à votre disposition dans la section 7.1.

ASSURANCES

Chaque personne participant au projet doit **souscrire à une assurance médicale** internationale (destination hors du Canada seulement) **responsabilité civile** qui la couvre et couvre les actes professionnels et privés pratiqués dans le pays à l'étranger ou dans une autre province ou territoire canadien.

Dans le cas des projets comprenant des activités de construction ou d'administration de soins de santé, ou toute autre activité comportant des risques élevés pour les participants ou autrui, l'assurance responsabilité civile devra offrir une couverture adéquate pour ce type d'activité.

DESCRIPTION ET CONSEILS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE DU DOSSIER DE DÉPÔT DU PROJET

Le formulaire de demande de subvention se trouve sur le site internet d'Éducation internationale. Il doit obligatoirement être signé par la direction générale de la commission scolaire ou de l'école gouvernementale, et par la direction du centre de formation qui s'engage à assurer le suivi du projet dès l'acceptation de la demande jusqu'à la remise du rapport final. Le nom, le titre, le centre de formation et les coordonnées de la personne responsable doivent être indiqués sur le formulaire. Il en va de même pour les coordonnées du ou des partenaires hors du Québec.

Vous devez vous assurer de ne pas dépasser les limites de rédaction fixées et de répondre à toutes les questions du formulaire. Un oubli, même involontaire, pourrait entraîner un rejet de la demande.

Les éléments suivants vous aideront à soumettre une proposition gagnante.

DATE DE LA RÉALISATION DU PROJET

La demande de subvention doit parvenir à Éducation internationale avant le début de la réalisation du projet. Le projet devra être effectué au plus tard le 31 août.

RÉGION DU MONDE VISÉE PAR LE PROJET

Vous devez indiquer le ou les pays où se déroulera le projet, Veuillez noter que Les pays visés par un avertissement du gouvernement canadien déconseillant tout voyage non essentiel (avertissement de niveau 3) ne sont pas admissibles dans le cadre du programme. Pour consulter les avertissements du gouvernement du Canada, veuillez visiter : <https://voyage.gc.ca/voyager/avertissements>

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARTICIPANTS

Le nom des élèves, leur code permanent, le nombre de crédits qui seront complétés à l'extérieur du Québec ainsi que le nom de l'accompagnateur ou de l'accompagnatrice doivent être indiqués dans cette section.

DESCRIPTION DU PROJET

C'est la synthèse du projet. Expliquez en quoi consiste le projet. Décrivez brièvement les activités professionnelles que les élèves réaliseront, les différentes tâches relatives à leur mandat. Expliquez leur caractère novateur. Présentez-le ou les partenaire(s) hors du Québec.

DESCRIPTION DES OBJECTIFS PROFESSIONNELS ET DES COMPÉTENCES

Votre projet doit démontrer en quoi il est utile, voire même essentiel au développement des compétences académiques, professionnelles et personnelles des élèves.

Vous devez décrire les objectifs de développement professionnel pour les participants (connaissances, habiletés, réseau, etc.) et les compétences précises du programme d'études des élèves qui seront développées dans le cadre du projet et comment elles le seront. Justifiez la pertinence d'effectuer ce projet à l'extérieur du Québec, en lien avec le profil d'études des candidats. Évitez de copier des extraits de documents institutionnels.

Expliquez comment vous comptez vous assurer que les compétences, devant être normalement développées au Québec, le seront de la même manière à l'extérieur de la province (journal de bord, suivi par la personne responsable, etc.).

PERTINENCE, VALEUR AJOUTÉE ET RETOMBÉES DU PROJET

Dans cette section, vous devez expliquer la pertinence du projet pour les participants et comment votre projet s'inscrit dans le plan d'action de votre établissement en matière d'internationalisation de l'éducation.

Identifiez également les retombées prévues grâce à la réalisation du projet. En d'autres termes, décrivez quels seront les avantages retirés de cette expérience tant pour les élèves que pour l'établissement scolaire

PORTRAIT DES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION

Activités de préparation pédagogiques

Indiquez quels sont les cours, les ateliers et les formations prédépart qui ont été mis en place par votre établissement et qui aideront les élèves à acquérir des compétences au plan technique. Énumérez le titre des cours, ateliers et formations suivis en quantifiant, si possible, le nombre d'heures effectuées. Vous pouvez également spécifier les manuels utilisés qui ont permis ou permettront aux élèves de développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation du projet.

Portrait des activités de préparation interculturelles

Décrivez tous les cours, les ateliers et les formations que les élèves ont suivis ou devront suivre afin de les aider à favoriser les échanges interculturels et l'adaptation dans le pays d'accueil. Quantifiez, si possible, le nombre d'heures effectuées. Si le projet s'effectue dans une autre langue que celle utilisée habituellement, merci d'expliquer les exigences reliées à la réussite du projet.

Portrait des activités de préparation relatives à la logistique du séjour

Identifiez quelles sont les démarches que vous avez entreprises ou que vous désirez entreprendre concernant la préparation logistique du voyage (hébergement, demande de visa, transport, etc.). Spécifiez quelles sont les recherches à effectuer ou qui ont été effectuées dans le cadre du projet.

EXPÉRIENCE DE L'ACCOMPAGNATEUR OU DE L'ACCOMPAGNATRICE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Votre projet doit démontrer que la personne responsable possède les qualifications et l'expertise nécessaires à la réalisation du projet. Vous pouvez énumérer les missions, les expériences de travail et la formation académique réalisées à l'extérieur du Québec, ainsi que l'expérience dans l'encadrement de stages ou de projet hors du Québec.

SIGNATURES

Les signatures peuvent se faire à l'écran de façon digitale. À la suite d'une demande d'avis juridique que nous avons fait, il nous a été confirmé qu'une signature digitale avait la même valeur qu'une signature à la main.

Ceci vous permet en plus de ne pas devoir imprimer votre demande, geste plus environnemental. Il vous suffira donc de suivre les instructions afin d'apposer votre signature digitale.

N'hésitez pas à vous référer au document d'aide si vous avez des difficultés avec le formulaire.

DESCRIPTION ET CONSEILS POUR COMPLÉTER LES ANNEXES

Les annexes suivantes doivent être envoyées par courrier électronique en même temps que le formulaire de demande de subvention.

ANNEXE I : PROGRAMME DE SÉJOUR

Il s'agit tout simplement d'identifier les activités que vous réaliserez et les personnes que vous rencontrerez dans le cadre du projet. Le programme de séjour proposé dans le formulaire en annexe I comprend un calendrier de travail, une description des activités de stage des élèves de manière concrète et précise et des compétences développées par ces activités. Cette annexe permet de démontrer la rigueur avec laquelle vous avez planifié votre projet tout en reflétant, par le fait même, votre motivation à réaliser votre projet à l'extérieur du Québec.

ANNEXE II : GRILLE BUDGÉTAIRE

L'utilisation de la grille budgétaire sur Excel fournie par Éducation internationale sur son site Internet est obligatoire et doit être complétée à l'ordinateur en dollars canadiens. Les données saisies représentent le devis de toutes les dépenses que vous prévoyez déboursier avant, pendant et après le séjour (ex.: transport, frais de séjour, assurances, communications) et les sources de revenus prévues (ex.: contribution de l'établissement scolaire, des élèves, collectes de fonds, bourses).

Dans le cadre de ce programme, les seules dépenses admissibles à la bourse sont :

- Frais de transport
- Hébergement
- Nourriture

Les participants doivent s'attendre à assumer certains coûts, notamment ceux du passeport, des assurances médicale internationale (destinations hors du Canada seulement) responsabilité civile et médicale, des communications.

Une seule feuille de la grille budgétaire est nécessaire pour l'ensemble des participants du projet.

Assurez-vous que le solde de votre budget soit de 0 \$.

ANNEXE III : PREUVE D'ACHAT DES TITRES DE TRANSPORT POUR CHAQUE PARTICIPANT

Le nom et le montant payé doivent apparaître sur le document fourni.

ANNEXE IV : LETTRE OU COURRIEL D'APPUI DU OU DES PARTENAIRES À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Les demandes de subvention doivent obligatoirement être accompagnées d'une lettre ou courriel d'appui du ou des partenaires à l'extérieur du Québec.

Les informations suivantes doivent être inscrites sur le courriel ou la lettre d'appui : **nom et fonction de la personne responsable chez le partenaire, dates de réalisation du projet, noms du et des participant(e)s, principales activités à réaliser.**

La lettre ou courriel d'appui peut être rédigée en français ou en anglais à la convenance du pays partenaire. Elle doit être traduite en français ou en anglais, si elle est rédigée dans toute autre langue. Cela devra être envoyé par courriel avec les autres documents.

DÉPÔT D'UN PROJET ET SÉLECTION

DATE DE DÉPÔT

Les dates limites pour déposer les projets dans le cadre de ce programme sont indiquées sur le formulaire de demande de subvention et sur le site internet d'Éducation internationale, echanges-azimut.com. Les demandes reçues après ces dates ne seront pas considérées.

Notez qu'aucune bourse ne sera accordée rétroactivement. Vous devrez conséquemment déposer votre dossier de candidature avant d'avoir débuté le projet.

ENVOI DU DOSSIER

Les documents dûment signés doivent être transmis à Éducation internationale selon les modalités précisées sur le formulaire de demande de subvention, à l'adresse électronique qui y est indiquée. Les dossiers doivent être envoyés au plus tard à la date limite de dépôt d'une demande.

Un accusé de réception vous sera envoyé pour chaque projet soumis. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, prière d'en informer le plus rapidement possible la responsable du programme.

Tout dossier incomplet ou non conforme aux critères d'admissibilité pourrait être ~~sera~~ refusé. Veuillez donc vous assurer que vous êtes éligibles et que votre dossier est complet avant de l'envoyer.

Seulement les documents demandés seront analysés.

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION DES PROJETS

Toutes les demandes de subvention seront évaluées avec un système de pointage réparti selon les critères suivants :

- **La description du projet**
 - qualité de la présentation des partenaires;
 - choix et clarté de présentation des activités professionnelles dans le cadre du projet;
 - caractère novateur du projet.
- **La description des objectifs professionnels ou de formation**
 - clarté et réalisme des objectifs;
 - lien avec le cheminement académique et professionnel de l'élève/pertinence du projet;
 - qualité de la description des compétences, des habiletés et les aptitudes qui seront développées dans le cadre du projet.
- **L'expérience de l'accompagnateur hors du Québec**
 - qualité de la présentation de la formation et de l'expérience à l'extérieur du Québec;
 - pertinence de la personne choisie;

- expérience dans l'encadrement de projets.
- **Le lien du projet avec le plan d'action de l'établissement**
 - degré de connaissance du plan d'action et pertinence du projet en lien avec celui-ci;
 - portée prévues des retombées sur l'élève, l'établissement scolaire et le Québec.
- **Le développement des compétences dans le cadre du programme de formation**
 - explication des moyens utilisés pour parvenir à développer à l'extérieur du Québec les mêmes compétences acquises normalement au Québec.
- **Le portrait des activités préparatoires pédagogiques**
 - qualité de la description des formations, cours ou ateliers de préparation pédagogiques, linguistiques au besoin et interculturels;
 - qualité des recherches effectuées ou des démarches entreprises en lien avec la logistique;
 - structure du programme prédépart.
- **La présentation du programme de séjour**
 - clarté du programme de séjour;
 - énumération des activités de projet et des compétences développées
 - présentation du calendrier de travail;
 - distinction entre les activités théoriques et pratiques.
- **La planification budgétaire**
 - équilibre et planification du budget;
 - précision et réalisme;
 - respect et conformité avec le montant demandé.

Attention : Les projets contractant un organisme tiers qui s'occupe de toute l'organisation logistique du stage pourraient se voir pénalisés dans les montants accordés par rapport aux projets impliquant de façon active les élèves et responsables dans l'organisation logistique. L'objectif d'Éducation internationale étant d'encourager l'autonomie, les capacités organisationnelles et la débrouillardise des élèves plutôt que le financement d'organismes tiers.

Vous trouverez dans la section 7.2 un tableau clarifiant le nombre de points attribués par critère d'évaluation.

RÉPONSE DU COMITÉ DE SÉLECTION

En cours d'étude des projets, les membres du comité d'évaluation, incluant la personne responsable du programme à Éducation internationale, ne sont pas autorisés à divulguer de l'information sur l'état de votre demande de subvention. **Vous recevrez une confirmation par écrit de l'acceptation ou du rejet de votre demande, environ six semaines après la date limite de dépôt.**

CONSEILS POUR PRÉSENTER UN DOSSIER DE MEILLEURE QUALITÉ

Voici quelques conseils pratiques qui vous permettront de présenter un meilleur dossier au comité d'évaluation :

- Envoyez-nous votre demande dans un fichier rempli à l'écran, quitte à nous envoyer un fichier séparé avec les signatures si elles ont été faites à la main. Cela nous permet d'importer les données de façon automatique et de gagner du temps.
- Utilisez les modèles d'annexes. D'autres modèles ne seront pas acceptés.
- Soumettez le tout par courriel en un seul message avec un objet clair.
- Renommez les pièces justificatives avec le même nom que celui indiqué dans le formulaire (éviter les noms de fichiers qui ne sont pas clairs ou qui sont juste une série de chiffres et de lettres après une numérisation).
- Évitez de combiner différentes pièces justificatives dans un même fichier.
- Assurez-vous que les pièces jointes, et surtout les numérisations, sont de bonne qualité, de préférence en couleur, lisibles et dans le bon sens de lecture (faites une rotation si nécessaire).

RAPPORT D'UTILISATION DE LA SUBVENTION

Le rapport d'utilisation de la subvention doit être rempli et signé par l'enseignant(e) ou conseiller(ère) pédagogique et le centre de formation professionnelle/l'école gouvernementale. Ce rapport devra être envoyé par courriel à Éducation internationale dans les **60 jours** suivant la réalisation du projet, à l'exception des projets se terminant après le 31 juillet qui auront pour **date butoir le 15 septembre**.

Le formulaire du rapport d'utilisation de la subvention se trouve sur la section documents pour déposer votre projet de la page du programme du [site internet d'Échanges azimut](#).

Le rapport final devra être accompagné de **deux annexes**, soit la grille budgétaire, reflétant les dépenses et les revenus réels encourus, et le programme de séjour effectué.

Le rapport devra comprendre une preuve d'achat des titres de transport pour chaque participant-e ayant bénéficié de la bourse (le nom et le montant payé doivent apparaître sur le document fourni). L'envoi de factures n'est pas nécessaire avec la remise du rapport. Toutefois, il est recommandé de garder l'original de toutes vos factures dans vos archives pour une période de sept ans au cas où de plus amples informations sur vos dépenses vous seraient demandées.

Vous recevrez un accusé de réception dans les jours qui suivront votre envoi. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, veuillez communiquer le plus rapidement possible avec la personne responsable du programme.

COORDONNÉES UTILES

Pour de plus amples renseignements concernant le *Programme de bourses pour de courts séjours à l'extérieur du Québec à l'intention des élèves de la formation professionnelle*, veuillez consulter le site internet d'Éducation internationale au echanges-azimut.com ou communiquer à l'adresse suivante : boursesmobilite@education-internationale.com.

AIDE-MÉMOIRE

TABLEAU DES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Utilisez cette grille afin de vous assurer de l'admissibilité de votre projet et pour vérifier si votre demande est complète avant de nous l'envoyer.

Le dossier est soumis avant le début de la réalisation du projet et avant la date limite du concours.	
Chaque partie du formulaire de demande de subvention est remplie.	
Le formulaire de demande de subvention est signé.	
L'assurance médicale et responsabilité civile est contractée pour chaque participant (e).	
La grille budgétaire est équilibrée, avec un solde de 0 \$.	
Le montant demandé couvre uniquement les dépenses prévues pour les frais de transport, d'hébergement et de restauration des élèves	
Le budget du projet comprend une contribution minimale de 10 % de la valeur globale du projet provenant d'autres fonds que du programme.	
Le programme de séjour est détaillé.	
Le séjour est d'une durée d'au moins 10 jours (nombre de journées consacrées à la réalisation du projet) et d'au plus trois mois.	
Le projet est complété au plus tard le 31 août.	
Le projet est crédité.	
Les élèves sont inscrits à temps plein dans un programme de formation professionnelle reconnu par leur établissement scolaire.	
La moitié des unités du programme d'études ont préalablement été complétées au Québec.	

TABLEAU DES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Fiche d'analyse

Éléments évalués	Points accordés
Description du projet	.../20
Objectifs et compétences	.../30
Pertinence, valeur ajoutée et retombées du projet	.../20
Activités préparatoires	.../15
Expérience de l'accompagnateur	.../5
Programme de séjour	.../5
Grille budgétaire	.../5
Total des points	.../100